



# **BULLY - LE LIEN COMMUNAL**



**N° 104 - OCTOBRE 2005**

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins

## **INFORMATIONS MUNICIPALES**



### **Principales décisions du Conseil Municipal en date du 12 Septembre 2005 :**

#### ❖ *Subvention post-crues de décembre 2003 :*

*Approbation du plan de financement concernant les travaux de remise en état du mur du chemin du Repiel et de l'étang bassin de rétention sur le chemin des Eaux tel que présenté ci-dessous, suite à la validation du dossier de demande de subvention déposé par la commune auprès de la Préfecture :*

<i>Montant prévisionnel des dépenses subventionnables :</i>	<i>30 940,50 E. HT</i>
<i>Subvention accordée à hauteur de 35 %, soit</i>	<i>10 829,18 E. HT</i>
<i>Autofinancement communal</i>	<i>20 111,32 E. HT</i>

❖ *Accord pour effectuer une demande de subvention auprès de Mr LAMY, au titre de la réserve parlementaire, au sujet de l'opération « bâtiment vestiaires-buvette » au stade de football. Dans l'attente de la finalisation du projet une demande de principe doit d'ores et déjà être déposée.*

❖ *Suppression des containers poubelles situés près de l'église, place du Conseil de Fabrique, suite à des dérives d'utilisation ainsi qu'à de fortes nuisances olfactives.*

### **Prochaine séance publique du Conseil Municipal :** le **Lundi 17 Octobre 2005** au soir.



#### **Conseil Municipal d'Enfants**

*Etant donné le peu de mobilisation des parents notamment, et le manque de disponibilité des enseignants, il y aura une pause cette année dans le fonctionnement de cette structure.*

#### **Troubles de voisinage**

*Pour faire suite aux problèmes incessants de bruit et de nuisances diverses commises par des jeunes, bullylois ou non, rue de France et rue d'Aquitaine, une liste des personnes contrôlées par les gendarmes a été remise au Maire. Les parents de ces jeunes ont été destinataires d'un courrier les informant de la présence de leur enfant sur ces lieux, et sont invités à débattre ensemble (parents, jeunes, municipalité) de ces problèmes le vendredi 14 octobre à 20 H 00 au centre culturel.*

*Sont invités également à cette rencontre des jeunes bullylois intéressés par la remise en route du Club Jeunes ainsi qu'un représentant de la Maison des Jeunes et de la Culture de L'Arbresle.*

*A noter par ailleurs, que deux adolescents récemment arrêtés par la Gendarmerie sur la commune après délit de fuite, course poursuite, véhicules non conformes, ont vu leur moto confisquée et détruite sur décision du Procureur de la République.*

#### **Listes électorales**

*Les inscriptions sur les listes électorales de la commune sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2005, aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat. Se munir d'un justificatif de domicile récent et d'une pièce d'identité.*

#### **Recensement : indispensable pour devenir citoyen**

*Il est nécessaire pour se présenter aux examens, passer le permis de conduire, participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.*

*Pour cela, les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du mois suivant leur anniversaire. Ainsi, les jeunes garçons et filles nés en Octobre, Novembre et Décembre 1989 doivent se présenter en mairie, respectivement en Octobre, Novembre et Décembre 2005, munis du livret de famille et de leur carte nationale d'identité.*

.../...

### Nouvelles conditions d'accès au territoire américain

Les conditions d'accès pour les Etats-Unis, pour tout séjour de moins de 3 mois ou en transit ont été modifiées par les autorités américaines. C'est ainsi qu'à compter du 25 octobre 2005, seuls les passeports à lecture optique délivrés avant cette date sont exemptés de visas. Tous les autres y seront soumis.

Ces conditions s'appliquent également pour les enfants mineurs qui doivent être titulaires d'un passeport individuel. Pour rappel, les passeports à lecture optique sont délivrés par la Préfecture du Rhône et par la Sous-Préfecture de Villefranche/Saône.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site internet de la Préfecture du Rhône : [www.rhone.pref.gouv.fr](http://www.rhone.pref.gouv.fr), rubrique autres démarches/identité.

Pour la constitution de votre dossier, s'adresser en mairie.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Collecte des ordures ménagères

Le ramassage des « sacs jaunes » du mardi 1er novembre prochain n'aura pas lieu.

Nous vous rappelons qu'il vous est possible de vous procurer ces sacs en mairie, ainsi que les consignes de tri s'y rapportant.

### « Les Bouchons d'Amour »

Tout en respectant les actions individuelles déjà existantes, le Comité St Polycarpe a décidé de relancer la collecte des bouchons en plastique.

L'Association « Les Bouchons d'Amour » créée par Jean-Marie Bigard en 2001 collecte les bouchons et les vend à des sociétés de recyclage. Le produit de cette vente est destiné à la fabrication, entre autres, de fauteuils pour handicapés. Sont concernés les **bouchons en plastique de bouteilles d'eau, de boissons gazeuses et de bouteilles de lait ; ils doivent être secs et propres.**

Les enfants peuvent les remettre dans leur école (publique ou privée St Vincent), vous pouvez les déposer à la boulangerie ou à l'église lors des offices. Le Comité St Polycarpe se charge ensuite de les rassembler et de les transmettre régulièrement au Centre d'handicapés moteurs et/ou cérébraux Henry Gormand à Ecully, qui possède des containers à cet effet.

Alors, ne jetez plus vos bouchons ! Pensez qu'un geste aussi simple, et de plus gratuit, peut aider des enfants handicapés à recouvrer un peu de mobilité, d'indépendance pour une meilleure condition de vie. C'est un geste de solidarité qui ne peut que vous honorer ! Merci d'avance pour ces enfants !

Les résultats de la collecte vous seront communiqués régulièrement.

### Repas de l'Amitié

Le repas de l'Amitié réservé aux personnes de la commune de Bully, âgées de 70 ans et plus en 2005, aura lieu à la salle du Repiel le dimanche 27 novembre à partir de 12 H 00.

Les invitations seront distribuées début novembre avec un retour en mairie pour le 15 novembre. Si, par mégarde, des personnes étaient oubliées, qu'elles nous en excusent et se fassent connaître en mairie.

### Activités commerciales ... à qui nous souhaitons beaucoup de succès !

► Nous avons le plaisir d'accueillir **Marie-Christine et Dominique DECLERY**, nouveaux propriétaires de la **boulangerie-pâtisserie** au centre village. Ils vous proposent pains, viennoiseries, pâtisseries du mardi au vendredi de 6 H 30 à 13 H 30 et de 15 H 30 à 19 H 30, le samedi de 7 H 00 à 13 H 30 et de 15 H 30 à 19 H 30 ; et le dimanche de 7 H 00 à 17 H 00. Et n'oubliez pas, pour toute réservation : **04.74.01.27.82**

► BIENVENUE également à **Emmanuel COQUARD**, distributeur en **Electroménager, T.V, Hifi, Vidéo, Installation Antennes, agréé TPS – Canal + - Canalsatellite.**

Vente, Dépannage, Service après-vente vous seront proposés route du Pré Neuf (tout au bout) dans la Zone artisanale de La Plagne. Téléphone : **04.74.26.82.44** Portable : **06.82.07.03.69**

Magasin ouvert du mardi au samedi, de 8 H 30 à 12 H 00

► « **LA BAROTTE** » a ouvert ses portes dans des **locaux flambant neufs**, également route du Pré Neuf dans la **Zone artisanale de La Plagne**. Les producteurs de produits fermiers et du terroir vous y attendent les mercredi et jeudi de 15 H 00 à 19 H 00, les vendredi et samedi de 9 H 00 à 19 H 00 non stop.

Tél : 04.74.72.03.43

## **Téléthon**

Comme chaque année à la même époque, le groupe de travail se remet en route pour une nouvelle aventure. Notre édition 2005 se déroulera le samedi 3 décembre à la salle du Repiel. Toutes les personnes ou associations qui souhaitent participer à la préparation de cette manifestation seront les bienvenues en contactant Alain Cholley (04.74.01.49.23) ou Jacqueline Duclos (04.74.01.44.14)

## **Fleurissement**

### **Concours communal**

Comme l'an passé, le jury composé de professionnels et d'amateurs, a scrupuleusement sillonné la commune en cette fin d'été pour établir le classement des lauréats qui seront primés lors de la prochaine cérémonie des vœux du Maire. Un choix délicat au vu des efforts consentis par vos soins, chaque année plus importants.

La commission fleurissement en profite pour remercier tous les bullylois et bullyloises qui, de par leur goût et savoir-faire, ont, même modestement, participé à embellir notre cadre de vie.

### **Concours « Fleurir et embellir le Beaujolais des Pierres Dorées »**

**Félicitations** à la commission, aux bénévoles pour leur aide précieuse à l'entretien des massifs et jardinières ainsi qu'à l'équipe technique pour leur travail puisque le jury a classé **Bully 1<sup>er</sup> prix** dans la catégorie des communes de 1000 à 2000 habitants.

### **« Côté Jardins » - Avis de recherche**

France 3 Rhône Alpes Auvergne recherche pour son émission « Côté Jardins » (diffusée le samedi après-midi) un jardin avec une maison dans le Rhône, qui deviendrait le décor de ce magazine hebdomadaire.

Cet espace serait utilisé 3 jours par semaine pour l'enregistrement des séquences conseils et la promotion de l'émission, et pour recevoir la presse (magazines spécialisés, presse tv, etc ..).

Si vous souhaitez faire acte de candidature, adresser votre demande à

Bernard Vasseur – Côté Jardins – France 3 – 14 rue des Cuirassiers 69003 Lyon

Tél : 04.78.14.63.19/17 - Email : [vasseurb@exchange.france3.fr](mailto:vasseurb@exchange.france3.fr) ou [frederique.ducra@france3.fr](mailto:frederique.ducra@france3.fr)

### **Déchets végétaux**

En aucun cas, les déchets de végétaux (tonte d'herbe, taille de haies, etc....) ne doivent être déversés dans les fossés ou autres lieux communaux, ni même brûlés sur votre propriété par respect et civisme envers vos voisins, sous peine de poursuites. Le règlement sanitaire départemental interdit tout feu des particuliers, hormis les agriculteurs.

Pour s'en débarrasser, un seul endroit à votre disposition : la déchetterie de Fleurieux/l'Arbresle.

### **Déchetterie à Fleurieux/L'Arbresle (Tél : 04.74.01.35.63) : horaires du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars**

Elle est ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H.

### **Plateforme sportive du Repiel**

Suite à des actes de vandalisme, il a été décidé de retirer les cages de handball et le toboggan situés sur l'aire de jeux du Repiel car leur utilisation pouvait entraîner des risques d'accidents.

### **Formation aux Premiers Secours (A.F.P.S.)**

Les moniteurs de secourisme du centre d'intervention des sapeurs-pompiers de Bully assureront une formation, en vue de l'obtention de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours, les samedis 22 et 29 octobre.

Renseignements et inscriptions au 06.11.66.40.54

### **Association Régionale des Volontaires du Sang (ARVS)**

Prochaines collectes de sang Jeudi 20 et Vendredi 21 octobre - Salle Claude Terrasse à L'Arbresle

### **Retour de la boîte aux lettres au Trèves**

Les Services de la Poste ont de nouveau installé la boîte aux lettres qui avait disparu (du fait de travaux sur bâtiments) au carrefour du Trèves, côté mur du Château .... pour la plus grande satisfaction des habitants du quartier.

## LES ASSOCIATIONS

### Association des Familles de Bully

L'association vous propose :

- des cours de gymnastique (adultes-enfants) assurés par Marie-Noëlle BASTION (éducateur sportif diplômée d'état) dans la salle d'évolution, rue des Romains.  
Gym enfants : cours le vendredi à 17 H 00 ; gym adultes : cours le lundi à 20 H 00.  
Pour tout renseignement contacter Christelle CHAVOT au 04.74.26.75.68
- des cours d'éveil musical le mercredi à 17 H 00 au centre culturel.  
Contact Audrey THOMAS au 06.72.38.02.26

### Football Club

Toutes les personnes intéressées par la pratique de ce sport peuvent prendre contact avec le Président au 06.84.46.56.17.

### Tennis Club

Reprise des cours et entraînements. Inscriptions à faire au plus vite pour les passionnés de la petite balle jaune en téléphonant au 04.74.26.76.98 ou sur place, plateforme sportive du Repiel, les mercredis soirs et samedis matins.

### Bully Gym

Cette association nouvellement créée vous propose des cours de gym adultes tous niveaux (renforcement musculaire, abdo-fessiers, stretching...) les lundi et vendredi de 9 H 00 à 10 H 00 au centre culturel et le mercredi de 18 H 30 à 20 H 30 à la salle d'évolution. Pour toute information complémentaire et inscription, contacter Muriel au 06.81.91.22.70.

## DATES A RETENIR - PROCHAINES MANIFESTATIONS

### JEUDI 11 NOVEMBRE

### Commémoration de l'ARMISTICE 1918

Le rendez-vous est fixé à **10h30**, devant la **Stèle du Souvenir**, place du village, pour la **cérémonie** et le **dépôt de gerbe**. Auparavant, une **gerbe** sera également déposée par les **Anciens Combattants** au **cimetière**, devant le **monument aux morts**.

### SAMEDI 19 NOVEMBRE .....

### ..... LES CLASSES EN 6 ORGANISENT LA SOIREE DES PRIMEURS

Repas dansant à la salle du Repiel, à partir de 20 H 00.

Cartes de réservation à retirer auprès de Pascal DEBOURG au 04.74.01.04.95

18 E. : adultes

9 E. : enfants

Ambiance assurée !!